

Léguer à l'Église un engagement au nom de votre foi

L'Église doit transmettre les trésors de la foi chrétienne aux nouvelles générations.

Comment cela se fera-t-il demain ? Nul ne le sait et ne peut le dire aujourd'hui.

Les ressources des diocèses proviennent toute de la générosité des fidèles. L'Église ne bénéficie d'aucune subvention publique.

Transmettre la foi, assurer les sacrements, former des séminaristes, financer la vie des prêtres jusque dans les maisons de retraite, assumer l'entretien et la construction des églises... représentent une charge financière considérable.

Le denier de l'Église pourvoit pour une part seulement à ces charges.

Les legs, donations, assurances vie permettent en particulier de financer des travaux et investissements structurels, mais soutiennent aussi le dynamisme de l'Église sur le plan pastoral.

Ces legs sont l'expression de la volonté des donateurs de contribuer à l'avenir de leur Église.

Aujourd'hui,

vous montrez votre attachement et votre soutien à l'Église catholique en lui consacrant du temps, en contribuant au Denier de l'Église ou en versant des dons.

Avec vous, l'Église s'est engagée résolument dans le troisième millénaire. Avec confiance et détermination elle doit transmettre les trésors de la Foi chrétienne aux nouvelles générations.

Par votre testament, vous transmettez votre foi en la mission de l'Église. Vous témoignez de votre responsabilité de chrétien dans sa vie matérielle.

Demain,

vos proches, et les générations qui vous suivent, auront besoin d'une Église vivante et engagée. A vous, en tant que chrétien, de lui en donner les moyens.

Grâce à votre legs, même modeste, c'est l'avenir de l'Église catholique que vous contribuez à assurer.

Les legs, donations et assurances-vie à l'Église sont exonérés de tout droit de succession.

**Léguer à l'Église catholique,
pour que jamais nos
valeurs ne s'éteignent**



**Demain comme aujourd'hui,
il y aura des églises pour
accueillir les enfants de Dieu.
Grâce à vous.**

Plus de renseignements sur
JecroisJelegue.catholique.fr

Grâce à vos legs ou assurances-vie, l'Église catholique peut... et pourra :

ASSURER les sacrements partout et tout au long de la vie : baptêmes, communions, mariages, sacrements des malades

FORMER des séminaristes qui deviendront les prêtres de demain

RÉPONDRE aux questions les plus profondes que se posent les jeunes

ENSEIGNER le catéchisme dans un monde en quête de repères

ASSUMER l'entretien et la construction des églises, repères majeurs pour tout catholique

FAIRE ENTENDRE une voix chrétienne dans l'univers des médias

DONNER leur place aux personnes les plus démunies

FACILITER la transmission de la foi entre les générations

FINANCER la vie quotidienne des prêtres jusque dans les maisons de retraite

demande d'informations

SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART

☐ **OUI**, je souhaite recevoir en toute confidentialité votre brochure pour m'informer sur les possibilités de legs, donations et assurances-vie à l'association diocésaine.

☐ **OUI**, je souhaite être contacté pour un rendez-vous au Service des legs et donations ou à mon domicile.

MES COORDONNÉES

☐ Mme ☐ Melle ☐ M.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

E-mail

Paroisse (facultatif)

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

L'Église catholique est à votre écoute

Appelez dès maintenant le **01 76 23 10 10**

(Coût d'un appel local non surtaxé)

Ou rendez-vous sur : JecroisJelegue.catholique.fr

COUPON À RETOURNER À :

Service Legs

Conférence des Evêques de France

58, avenue de Breteuil

75007 PARIS